

Appel à candidature

15 janvier > 29 février 2024

Résidence de production architecture & écriture

Les Mauges • Maine-et-Loire (49) • Pays de la Loire

hors sentiers

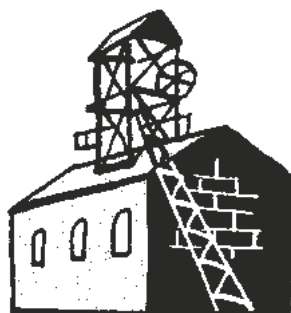
*un.e architecte
un.e auteur.ice
en immersion
pendant 9 semaines*

Une résidence d'architecture ou de paysage est un projet culturel permettant les conditions d'une rencontre et d'une création entre des professionnels et des habitant.es, dans un territoire et un contexte donné.

Mauges communauté qui rassemble six communes nouvelles en Maine-et-Loire, se propose d'accueillir une résidence d'architecture et d'écriture organisée par la Maison de l'architecture des Pays de la Loire et la Maison Julien Gracq.

La démarche interrogera ce qui fait patrimoine commun dans un territoire administratif remodelé et complexe, vécu aussi comme une région naturelle et historique à la croisée de 3 départements.

Les resident.es mettront en commun leurs compétences afin de mettre en lumière et en récit des constructions aussi bien remarquables qu'ordinaires qui constituent et forgent une richesse culturelle indissociable du territoire des Mauges.



illustrations © Caroline Pauchant pour le Ministère de la culture



Maison Julien Gracq
Littératures, arts & savoirs

Action produite par la Maison de l'architecture
des Pays de la Loire et la Maison Julien Gracq
en partenariat avec Mauges Communauté.

Une résidence d'architecture et d'écriture dans les Mauges

Un dispositif culturel innovant qui dynamise le territoire

Une résidence de paysage ou d'architecture est un projet culturel ouvrant des espaces de rencontre et d'échange qui rassemblent et mettent en mouvement les habitants et habitantes autour d'un récit partagé, au sein d'un territoire et dans un contexte donné.

Les résident.es sont accueilli.es par la Maison de l'architecture, la Maison Julien Gracq et une collectivité dans un territoire où ils sont en immersion.

Des propositions sur-mesure pour sensibiliser aux enjeux contemporains

Leur démarche a pour objectifs de contribuer à révéler à toutes et à tous, les problématiques contemporaines liées à l'identité et à l'avenir de leurs lieux de vie, de susciter le débat sur la production architecturale et sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, agricole ou naturel.

Au fil de leur immersion, les résidents rendent visible ce qui est là, révèlent des potentiels, des opportunités et produisent une pensée, un récit partagé avec celles et ceux qui vivent ici.

Ensemble ils réinterrogent leurs modes de vie et leurs pratiques, et, en réponse aux enjeux contemporains, initient des expériences collectives pour transformer leurs manières d'habiter, de percevoir et de construire leur environnement.



investir l'espace public

Picauville © Territoires pionniers



rencontrer écouter réfléchir

Besançon © MA Franche-Comté



faire parler les habitants

Bonneville © Maxime Faure et Adam W. Pugliese



créer pour échanger, imaginer

Laval © MA Pays de la Loire



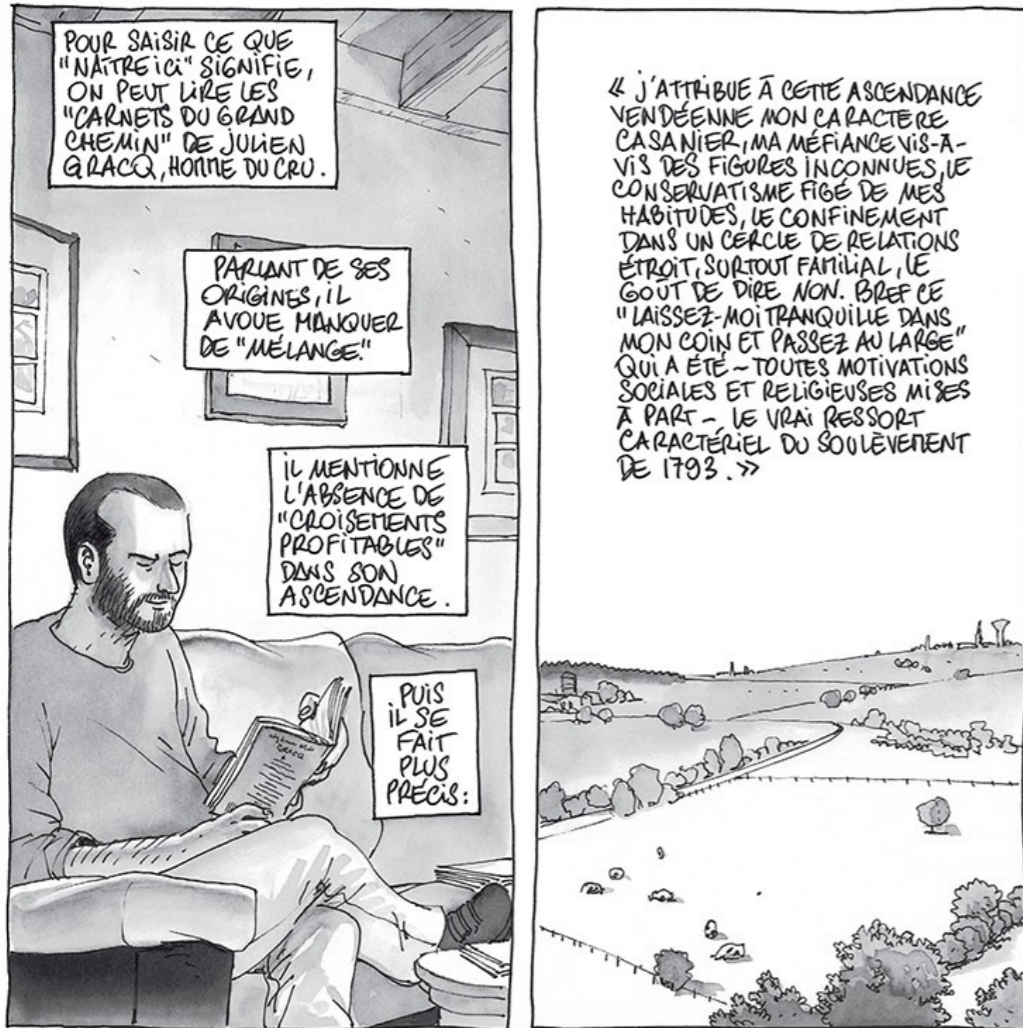
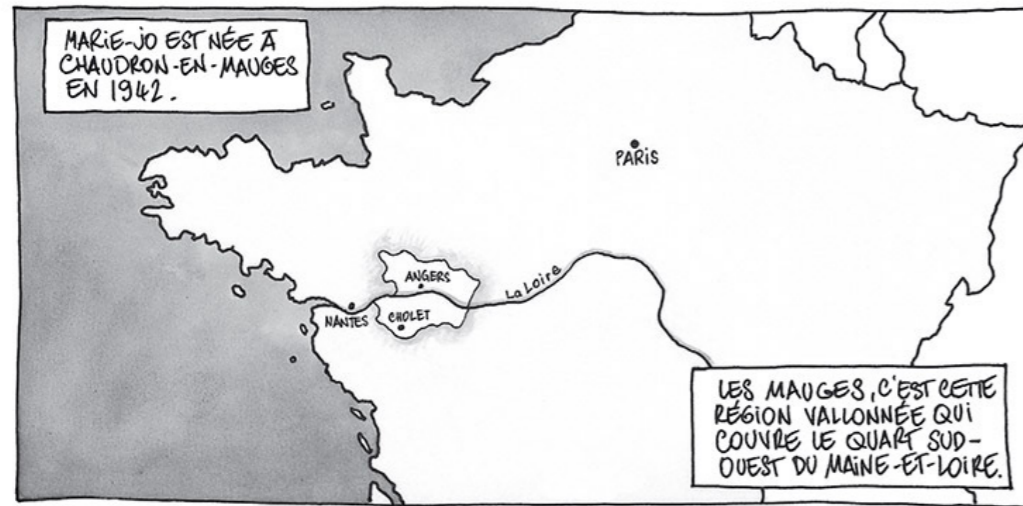
révéler intervenir in-situ

Saint-Marcellin © MA Isère



explorer transmettre

Le Mans © MA Pays de la Loire



Les Mauges, territoire administratif, historique et naturel

Les Mauges est un territoire administratif de 1 315 km² niché entre 3 métropoles du Grand Ouest : Angers, Nantes et Cholet. Appartenant au département du Maine-et-Loire, on trouve sur ses frontières, la vallée de la Loire au nord, les vignobles nantais à l'ouest, ceux du Layon à l'est et le haut bocage vendéen au sud.

Ainsi, ce territoire se définit également comme une région naturelle composée de trois unités paysagères : *Le plateau des Mauges*, qui englobe la quasi intégralité de cette région, *La Loire des promontoires* au Nord et *Le couloir du Layon* à l'Est.

Traversant le pays des Mauges du Nord au Sud, la rivière l'Èvre constitue une armature naturelle pour le territoire intérieur.

Le 1er janvier 2016, les communes des Mauges se sont unies pour former Mauges Communauté, une communauté de communes, afin d'avancer conjointement dans le développement du territoire et ainsi impulser des projets de plus grande envergure.

Aujourd'hui, les Mauges se composent de 6 communes nouvelles : Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou, Orée d'Anjou, Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Èvre et Sèvremoine, faisant de ce territoire administratif la 2e agglomération du Maine et Loire, après Angers.

L'organisation spatiale des Mauges demeure rurale autour d'un ensemble conséquent de bourgs de petite ou de moyenne taille.

Le terme "région naturelle" ou "pays" désigne des territoires de petites tailles dont les limites renvoyant à leurs caractéristiques naturelles sont - par opposition aux départements administratifs issus de la Révolution - difficiles à tracer. S'il est impossible d'en définir exactement les formes, leurs frontières d'abord physiques et géologiques mais aussi historiques et culturelles persistent à dessiner, dans une sorte de tradition orale, les contours d'une géographie dont la vivacité demeure bien réelle.

Eric Tabuchi et Nelly Monnier – *Atlas des régions naturelles* – www.archive-arn.fr/

Le territoire d'accueil

« Le pays des entreprises à la campagne »

Le pays des Mauges possède une présence spécifique de l'industrie. Des usines sont implantées dans de très nombreuses zones d'activités économiques, où l'on trouve des industries de l'habillement, de la chaussure et du cuir, et restent très établies même si ces secteurs ont subi de graves crises.

L'activité de tissage dans les Mauges remonte à la seconde moitié du xv^e siècle. Majoritairement, il s'agit d'industries issues d'initiatives locales, qui font appel à une main d'œuvre présente sur place. Cette industrie est éclatée, avec une production assurée par des ouvriers à domicile répartis dans les campagnes alentours.

Après la Première Guerre mondiale, c'est le temps de la mécanisation, du passage de l'atelier à l'usine.

Au début du xx^e siècle les industries connaissent le succès et font appel à des ouvriers extérieurs. Pour répondre aux besoins de cette nouvelle population, certains industriels mettent en place des programmes de construction entre la fin du xix^e siècle et la première moitié du xx^e siècle. Parallèlement des programmes de lotissements privés sont réalisés par des industriels, dont certains de grandes ampleurs. Parallèlement aux bâtiments de production et aux logements d'ouvriers, de nombreuses maisons dites « d'industriels » présentent un véritable intérêt architectural.

Entre la seconde moitié du XIX^e et le xx^e siècles d'autres secteurs s'industrialisent (agroalimentaire, minéraux, bois, papier).

Les industries des Mauges connaissent une importante crise à partir de la fin des années 1970, conséquence de la mondialisation du marché et de la perte de compétitivité. De nombreuses usines sont contraintes de licencier, de réorganiser leur activité en assurant la partie création et la commercialisation sur place et en délocalisant la fabrication. Plusieurs d'entre elles ont cessé leur activité ou ont été rachetées ; leurs bâtiments réaffectés ou détruits. Néanmoins, dans différentes filières, des sites toujours en activité aujourd'hui, témoignent d'un savoir-faire qui demeure et se distingue.

Sources

COMMUNAUTE DE COMMUNES MOINE ET SEVRE, dir. EGONNEAU Maryline. *Patrimoine industriel bâti «Etat des lieux XIXe - XXe siècles»*, printemps 2008.

Le territoire d'accueil



Maisons de tisserands à St-Georges-des-Gardes
Chemillé en Anjou
photographie ©Dominique Drouet



Saint-Macaire-en-Mauges
Maison du Lotissement Bel Air
pour la Société Chupin
1960
1 à 10. allée Bel-Air
André Wogenscky
photographie ©Rousseau Bruno



Saint-Macaire-en-Mauges
Siège du Groupe SAC
1971
82 rue de Bretagne
Yves Barbier et Pierre Saunier, architectes
photographie ©Rousseau Bruno

En 2024, on constate que les dynamiques résidentielles et économiques ont généré des aménagements urbains récents en franges des bourgs, s'imprégnant rarement de la qualité patrimoniale existante. Pour autant au côté des sites du patrimoine bâti et vernaculaire, les caractéristiques de nombreux lieux d'intérêt demandent à être davantage intégrés dans les choix architecturaux, plus encore dans la perspective d'opérations en renouvellement urbain.

L'enjeu serait de s'appuyer sur les ressources patrimoniales et d'instaurer la notion de préséance dans l'imaginaire collectif, pour considérer ce qui est déjà-là et renouveler l'image du territoire.

Cette résidence est une invitation à avancer hors des sentiers balisés, à dessiner de nouvelles trajectoires ouvertes à tous, à la découverte de l'architecture du quotidien des Mauges.



St-Laurent-du-Mottay
Maison
photographie ©Dominique Drouet



Melay (Chemillé en Anjou)
Usine de chaussure (Groupe ERAM)
photographie ©Dominique Drouet



Beaupréau
Maison MUSSET
1968
24, rue du Moulin-Foulon
Francis Pierrès, architecte
Labellisé « Patrimoine du xxe siècle »

Révéler l'identité architecturale contemporaine des Mauges pour mieux penser celle de demain.

Afin de mieux connaître le patrimoine des Mauges, de participer à sa conservation, à sa valorisation et à sa transmission, et ce de manière durable, Mauges Communauté a lancé sur son territoire, avec le concours de tous les acteurs locaux concernés, une « démarche patrimoniale ». Cette démarche consultative et d'analyse est utile au territoire des Mauges pour permettre une dynamique patrimoniale globale et durable.

En parallèle, Mauges Communauté travaille à la révision du Schéma de cohérence territoriale, un document de planification stratégique qui fixe, à l'échelle d'un territoire, les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 20 ans à venir dans une perspective de développement durable.

La résidence s'inscrit dans ces démarches d'utilité publique.

Identifier

On trouve dans le pays des Mauges de nombreux bâtiments inventoriés au titre des Monuments historiques dans la base de données Mérimée. Plus récemment, des associations locales et certaines communautés de communes ont engagé un travail d'inventaire du patrimoine historique et industriel.

La résidence d'architecture et d'écriture s'inscrit en continuité de ces démarches en proposant une vision extérieure et subjective du patrimoine bâti des 100 dernières années. À la manière du label *Architecture contemporaine remarquable*, les résidents auront pour objectif de « montrer l'intérêt de constructions récentes que tout un chacun peut habiter et fréquenter, de faire le lien entre le patrimoine ancien et la production architecturale actuelle, d'inciter à leur réutilisation en les adaptant aux attentes du citoyen (écologique, mémorielle, sociétale, économique...) ».

Mettre en récit

Engager l'écriture et en particulier la fiction, dans un travail d'inventaire permet ici de relier les éléments architecturaux entre eux et d'engager un travail descriptif renouvelé qui s'ouvre au plus grand nombre.

Laisser la possibilité d'inviter un ou des personnages qui habitent, planter un décor, décrire des ambiances à travers les matérialités, les formes, les techniques constructives, manipuler la toponymie constituent des ressources pour inviter à se rassembler autour d'un récit commun tout en révélant les savoir-faire et l'identité des Mauges.

Objectifs

Le travail d'immersion des résidents, leurs regards spécifiques et leurs impressions subjectives, doivent permettre de :

- Générer une synergie entre des acteurs/participants
- Identifier les ressources du territoire (connues ou méconnues / visible ou moins visibles / extraordinaires ou ordinaires)
- Rassembler autour d'un récit commun
- Entrer dans un dynamique prospective
- Produire une analyse / un regard
- Générer un livrable qui puisse infuser / faire parler / servir le territoire

Calendrier de la résidence

9 semaines de résidence de mai à décembre 2024

5 sessions réparties de la façon suivante :

- 2 semaines pour rencontrer des acteurs ciblés du territoire et disposer d'une connaissance élargie
- 1 semaine pour construire l'itinéraire d'arpentage
- 3 semaines d'arpentage, de rencontres et de récolte
- 2 semaines de production du contenu et du support (livraison pour les Journées nationales de l'architecture mi octobre 2024)
- 1 semaine répartie et consacrée à la restitution / médiation / diffusion et échanges avec le territoire
Un temps fort de restitution prévue lors des JNA puis séances à planifier avec le public

Une convention spécifiant les engagements respectifs des résidents, de la Maison de l'architecture, de la Maison Julien Gracq et du territoire d'accueil, sera signée en début de résidence.

Des supports à compléter et des réunions de suivi avec les organisateurs seront organisées à chaque fin ou début de session.

Les livrables

Les résidents réaliseront :

> un guide composé d'une cartographie et d'un livret (70 pages environ)

Le guide devra :

- être pensé comme un outil de restitution de l'inventaire mis en récit et comme support pédagogique.
- comprendre des illustrations (dessins et/ou photographies) et un récit écrit, relevant de l'ordre de la fiction, dont le style littéraire sera laissé au choix des résidents.

Les livrables (carte + livret) feront l'objet d'une édition papier dont le nombre d'exemplaires sera défini en fonction de leur nature.

Leur diffusion sera organisée lors du temps de restitution/médiation assuré par les résidents, les co-producteurs et les partenaires de la résidence.

Ces supports devront être conçus de manière à être utilisés aussi bien sur le terrain que chez soi.

Mise en vente des publications ?

> un livret de valorisation de la démarche

Présentation des outils et méthodes mis en place, les temps festifs et de rencontres avec les habitants des Mauges pendant le temps de création et de valorisation.

D'une manière générale :

L'ensemble des productions devra faire l'objet d'une collaboration étroite et équilibrée entre les deux résidents qui engageront leurs compétences respectives au service du projet.

La création graphique (mise en page / identité graphique) fera partie intégrante de la production par les résidents.

L'ensemble des contenus des livrables feront l'objet de plusieurs échanges, avec les co-producteurs, échelonnés tout au long des 9 semaines de résidence.

Cette méthode permettra de mettre en débat et partager les choix éditoriaux des résidents.

Profil de l'équipe recherché

Seront accueillis en résidence :

→ **un.e architecte ou un.e titulaire du diplôme d'État en architecture ayant une appétence pour la représentation (photo ou dessin) et le graphisme**

→ **accompagné.e d'un.e auteur.ice ayant une sensibilité pour l'architecture et les questions d'identité de territoire et ayant publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur**

La résidence identifie l'architecte pour sa culture architecturale, sa capacité d'analyse et de compréhension des espaces et techniques constructives employées. Il ou elle est le moteur de la résidence.

L'écrivain est identifié pour ses capacités à mettre en récit des lieux à les mettre en lien, à créer un environnement qui invite le lecteur à s'immerger dans un territoire.

Les deux professionnels devront porter une candidature commune.

Moyens mis en oeuvres

→ **Une indemnité de résidence : 15 000 € TTC**

Cette somme sera versée sur facture par la Maison de l'architecture. Elle comprend tous les frais, y compris les déplacements.

→ **Un budget de production de la publication : 10 000 € TTC**

Montant limité alloué à l'impression du Guide comprenant la carte et le livret.

→ **Un budget de production : 5 000 € TTC**

Montant limité alloué uniquement sur justificatifs, au matériel nécessaire pour les actions de médiation, d'arpentage, les temps forts et restitutions.

→ **Un lieu d'hébergement et un espace de travail seront mis à disposition à Montrevault-sur-Èvre.**

Les deux semaines de production se feront au sein de la Maison Julien Gracq (Saint Florent le Vieil) (hébergement + lieu de travail).

Actions & public bénéficiaire

La résidence se développera en deux phases, celle de la production puis celle de la médiation.

L'ensemble du processus devra développer des actions permettant d'engager une dynamique d'acteurs (habitants, usagers, élus, scolaires, agents de la fonction publique, entreprises, ect.).

Le temps de production devra être ponctué de rencontres, balades ou ateliers avec le public.

L'occasion de rassembler les habitant·es, de les impliquer de manière active dans la démarche, de récolter des informations, de restituer et mettre en débat certaines étapes du travail.

Le temps de médiation associera plus particulièrement les établissements scolaires et les publics non associés à la démarche de production.

La résidence sera ponctuée de plusieurs temps publics dont notamment :

→ Un pot d'accueil en début de résidence.

À cette occasion, sont invitées les personnes ressources identifiées en amont par les organisateurs.

→ Une restitution publique pour clôturer la phase d'arpentage

→ Une restitution / présentation publique des livrables lors des Journées nationales de l'architecture en octobre 2024

Cette résidence entre dans le cadre d'une action culturelle plus large intitulée « écrire le territoire ». Elle est portée par la Maison de l'architecture en partenariat avec la Maison Julien Gracq. Dans ce cadre, une exposition et des rencontres littéraires organisées par la Maison de l'architecture pourront nourrir et valoriser le travail des résidents.

L'ensemble des actions proposées dans le cadre de cette résidence seront en entrée libre et gratuite.

Le dossier de candidature

Votre candidature doit être composée ainsi :

- une note de compréhension et d'intérêt pour le sujet et la démarche ;
- une note exprimant les qualités de l'équipe constituée ;
- une note d'intention avec des pistes de processus et d'actions ;
- un dossier de références de projets personnels et collectifs menés, en précisant le rôle des candidats dans les projets présentés ;
- un CV pour chaque membre ;
- pour le/la mandataire : la copie du diplôme national d'architecte ou diplôme d'État de paysagiste ;
- la fiche de candidature complétée, datée et signée.

L'ensemble du dossier est à adresser au plus tard le **jeudi 29 février avant minuit.**

→ en version papier par courrier :

Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire
28 rue Fouré 44000 NANTES

→ en version numérique (5 Mo maximum) :

contact@maisonarchi.org

Les dossiers incomplets, ne respectant pas les consignes ou reçus hors délais ne seront pas pris en compte.

Pour toutes questions, la Maison régionale de l'architecture est joignable par email ou par téléphone :
contact@maisonarchi.org / 06 34 52 11 43

- Si vous êtes architecte et que vous ne connaissez pas d'écrivain ou l'inverse, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'architecture et la Maison Julien Gracq afin que nous puissions vous mettre en relation. •

La sélection

Une présélection sera établie par la Maison de l'architecture et la Maison Julien Gracq.

Les candidats présélectionnés seront invités à présenter leur projet ensemble et en personne, devant un jury.

Les frais de déplacement seront à la charge des candidats.

Le jury sera sensible à :

- L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de création ;
- La capacité à créer des récits, à réaliser des textes et illustrations pour partager au plus grand nombre ;
- La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet ;
- La capacité du binôme à s'exprimer et communiquer (oral et écrit) auprès du public ;
- La capacité du binôme à travailler ensemble et de façon transversale, à être dans l'échange avec les partenaires ;
- La complémentarité des deux résidents
- La qualité des références audiovisuelles et graphiques ;
- La pertinence de la posture en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.



Deux exemples des *Guides de balades d'architecture moderne et contemporaine en Occitanie* produits par la Maison de l'Architecture Occitanie - Pyrénées

FICHE DE CANDIDATURE

Résidence d'architecture et d'écriture dans les Mauges

Présentation du mandataire

NOM PRÉNOM

N° SIRET

ADRESSE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

SITE INTERNET

Accompagné.e de

NOM PRÉNOM

PROFESSION

ADRESSE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

SITE INTERNET

Je soussigné(e)(mandataire),
m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le Signature :

La Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire

La Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire est un centre culturel indépendant associatif, portant des activités de recherche, de création et de médiation. Elle est adossée aux acteurs et aux dynamiques transversales de son territoire, autour de deux échelles, celle du paysage urbain/naturel et de l'architecture.

Implantée à Nantes mais opérante sur l'ensemble du territoire régional, elle s'affirme dans sa dimension de ressources, de réflexions, de diffusion et d'actions, afin d'apporter une contribution utile à la définition de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme comme des activités d'intérêt public.

Pour cela, l'association structure son activité autour d'actions culturelles qui convoquent architecture, paysage, urbanisme et autres disciplines :

Résidences, expositions, visites, échanges et débats, publications écrites et audiovisuelles etc....

Elle partage son savoir-faire au sein du Réseau des maisons de l'architecture, du collectif régional Plan5 et auprès d'autres organismes en France et à l'étranger, afin d'offrir à son public un horizon toujours plus large.

La Maison Julien Gracq *littérature, arts & savoirs*

Un séjour temporaire de repos ou de travail (...) destiné à des écrivains

Ce sont les mots de Julien Gracq, écrivain géographe, qui a fait don de sa propriété afin qu'elle devienne un lieu de résidence d'écriture.

La Maison Julien Gracq se compose de la maison familiale de l'écrivain, de jardins et d'une bâtisse médiévale, le Grenier à sel. La maison familiale est dédiée aux résidences d'écriture et de création. Depuis 2012, d'abord hors les murs, ensuite dans la Maison Julien Gracq, une cinquantaine de résidences ont eu lieu, où nous avons pu accueillir des écrivain.e.s, des artistes, des chercheur.se.s en résidence ou en séjour de création.

Le lieu de Résidence :

Au cœur du projet de la Maison Julien Gracq : les langues françaises dans le monde, la lecture et l'écriture ouvertes à tous, et les résidences d'écrivains en Pays de la Loire.

La Maison Julien Gracq fait partie du réseau RÉGION Médicis soutenu par la Région des Pays de la Loire. La Maison Julien Gracq est un lieu de vie, « de repos et de travail » comme Julien Gracq le souhaite et l'écrit dans son testament. Un lieu de rencontres et de dialogues multiples, aussi.

Maison Julien Gracq
1 rue du Grenier à sel, Saint-Florent-le-Vieil
49410 MAUGES-SUR-LOIRE
Tél : 02 41 19 73 55
Mail : contact@maisonjuliengracq.fr
Web : www.maisonjuliengracq.fr

Maison Julien Gracq
Littératures, arts & savoirs

**La Maison régionale de l'architecture
des Pays de la Loire**
28 rue Fouré 44000 NANTES
Tél : 06 34 52 11 43
Mail : contact@maisonarchi.org
Web : www.ma-paysdelaloire.com

